

CARPADD

Centre africain de recherche pour la paix et le développement durable

► *Note d'analyses sociologiques, N°19, Octobre 2020*

www.carpadd.com

Diplomatie et reconstruction post-crise en Côte d'Ivoire

Les enjeux d'un néo-miracle (2011-2020)

TOUSSAINT KOUNOUHO

Enseignant-Chercheur à l'Institut Universitaire d'Abidjan (IUA)

Chercheur au Laboratoire d'études constitutionnelle, administrative et politique (LECAP) d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et membre associé au Centre de Recherches et d'Études en Droit et Science politique (CREDESPO) de Dijon (France).

MATHIEU ADIAFFI

Master en Science politique

Institut Universitaire d'Abidjan (IUA)

Pour citer ce texte :

KOUNOUHO Toussaint, ADIAFFI Mathieu, « Diplomatie et reconstruction post-crise en Côte d'Ivoire : les enjeux d'un néo-miracle (2011-2020) », *Note d'analyses sociopolitiques*, N° 19, 14 octobre 2020, CARPADD, Montréal.

Le **CARPADD** est un organisme indépendant qui a pour vocation de favoriser la recherche, la formation et le transfert des connaissances dans les domaines de la paix, de l'aménagement, du développement durable, des migrations, des crises et conflits, de l'autonomisation des communautés, etc.

203-2370 Rue Gold, Montréal, Québec, Canada, H4M 1S4 | Tél: (514) 559-3020 | contact@carpadd.com



Résumé

La sortie de la décennie de conflit armé et de la crise post-électorale de 2011 s'accompagne en Côte d'Ivoire d'une modalité originale de reconstruction post-crise. Cette dernière s'appuie sur des instruments de diplomatie économique reposant sur la conjonction entre les opérations de charme du régime, la coopération internationale et des motivations intéressées de diverses puissances. Cet article tente une relecture des dynamiques à l'œuvre dans la reconstruction post-crise ivoirienne notamment la réécriture de la carte de visite internationale de l'État, son insertion rapide dans la mondialisation économique et les manières par lesquelles les puissances intéressées procèdent à la réappropriation du chantier de la reconstruction en vue d'accéder à des gains divers sur le marché ivoirien. Il interroge les rapports entre la diplomatie économique et la reconstruction post-crise en Côte d'Ivoire en abordant de manière subtile l'influence d'une politique étrangère d'après crise, somme toute compassionnelle comme un nouvel horizon de réintégration du marché mondial et de renaissance économique d'un État ayant connu l'expérience d'une grave crise politique.

Mots clés : diplomatie économique, reconstruction post-crise, coopération internationale, enjeux

Introduction

Après la longue décennie de crises emboîtées, dont la dernière en date, celle post-électorale de 2010-2011, s'est soldée par des violences sans précédent, la Côte d'Ivoire semble renouer, lentement, avec une stabilité politique doublée d'une croissance économique. En moins d'une décennie, les grands chantiers ouverts par le régime du président Alassane Ouattara semblent avoir réintégré le pays dans le concert des nations. En faisant l'option d'une « sortie de crise » par la diplomatie économique, le pouvoir post-crise opère ainsi une rupture d'avec les années de crise en tentant, non sans à-coups, de raccorder la nouvelle quête d'émergence aux sentiers d'un « premier miracle ivoirien », perdu depuis les années 1980.

Avec la présidence Ouattara se referme sans doute le dernier cycle de gouvernance des héritiers post-houphouétistes qui se livrent depuis trois décennies à des conflits fratricides. D'ambitieux projets de grands travaux lancés en 1996 par le président Henri Konan Bédié sous le label des « douze travaux de l'éléphant d'Afrique » n'ont pu prospérer, l'éléphant ayant chuté avec le coup d'État de 1999 (Cogneau, Houngbédji, Mesplé-Somps, 2016). La décennie 2000-2011 s'ouvre ainsi sur une diplomatie de crise marquée par un repli de l'activité économique. Avec une gouvernance de type souverainiste reposant sur une idéologie de la lutte pour l'indépendance économique de la Côte d'Ivoire, le président Laurent Gbagbo oriente les préoccupations nationales vers la sécurité, la consolidation de la démocratie, la réhabilitation de la paix, la défense et la réconciliation nationale, la paix avec les voisins. N'étant pas un homme de réseau, il pratique la diplomatie de « l'orphelin » ou de la « précaution ». Il compte sur son propre génie pour faire entendre la voix de la Côte d'Ivoire en promouvant une diplomatie du respect mutuel et de la section du cordon ombilical avec l'ancienne puissance coloniale française (Mattei, 2012).

Élu par les urnes et installé par les armes (Miran-Guyon, 2017), le président Alassane Ouattara va initier une reconstruction post-crise qui explore une voie étroite avec une politique étrangère de captation de rente et d'ouverture de la Côte d'Ivoire à la mondialisation. Par cette interaction réciproque entre la diplomatie économique et les nécessités de développement, il réinvente une nouvelle formule de sortir de crise. L'éléphant serait-il désormais de retour ? Comment comprendre le titre évocateur « Le triomphe

de l'éléphant» que porte le Plan national de développement 2012-2015 (Cogneau, Czajka et Houngbédji) et l'ouvrage en deux tomes de l'ancien ministre Théophile Ahoua N'Doli, préfacé par Alassane Ouattara, celui de *Réveil de l'éléphant d'Afrique* (N'Doli, 2017a et b) ? Quels sont les enjeux de ce qui s'apparente désormais à un néo-miracle ivoirien ?

Interroger les rapports entre la diplomatie économique et la reconstruction post-crise en Côte d'Ivoire revient à aborder de manière subtile l'influence d'une politique étrangère d'après-crise, somme toute compassionnelle comme un nouvel horizon de réintégration du marché mondial et de renaissance économique d'un ayant connu l'expérience d'une grave crise politique. Ainsi, cette étude montre, d'une part, qu'à travers la nouvelle stratégie internationale de la Côte d'Ivoire « partenaire de tous », se joue la réintégration de celle-ci dans la mondialisation. Elle analyse la reconstruction post-crise comme cadre de transformation des relations internationales ivoiriennes aussi bien dans leurs principes d'ordonnement que dans leurs dynamiques concrètes (Chouala, 2003).

L'analyse de la reconstruction post-crise à l'aune de la diplomatie économique constitue sinon une rupture du moins un renouvellement des approches théoriques en matière de politique étrangère de l'État. Les cadres interprétatifs classiques ont en effet souvent recherché à établir des lois scientifiques à partir de l'observation des faits neutres. Le discours positiviste est figé et sa recherche obsessionnelle des faits qui accorde une primauté à leur neutralité le conduit souvent à traiter les questions internationales à partir des principes d'action prédéfinis (intérêt national, équilibre de la puissance, système international, polarité pour ce qui concerne le réalisme ; la paix, la démocratie, le marché, l'éthique pour ce qui concerne le libéralisme ; l'inégalité, l'économie pour ce qui concerne le marxisme). Il est vrai que la guerre, la coopération et l'inégalité ne sont pas à exclure des relations internationales, mais ces données s'attachent plus aux systèmes, aux mécanismes plutôt qu'aux acteurs et aux valeurs qui les animent (Tshiyembe, 2010 : 69). Il est donc nécessaire de prendre en compte ce qui advient du conflit, de la coopération, des rapports d'inégalité lorsque ces derniers sont confrontés à la question des valeurs dans un contexte général de globalisation avec son lot de mutations encore en cours depuis 1945. De plus, un contexte social et politique spécifique peut conduire à la redéfinition du cadre de mise en œuvre de la politique étrangère d'État comme une situation de sortie de crise qui semble étayer dans la présente étude le cas ivoirien. Ainsi, sur la scène internationale, la production diplomatique de la Côte d'Ivoire, dans la mesure où elle est mise au service de la reconstruction, apparaîtra comme le produit d'une dynamique construite en fonction des contingences du moment, des croyances à un certain nombre de valeurs, mais aussi à l'effet de la subjectivité des acteurs impliqués dans le chantier de la reconstruction post-crise ivoirienne. C'est là toute l'importance donnée au rétablissement du sens que les individus donnent à leurs actions et souligné par Weber à travers la nécessité de la contextualisation des phénomènes sociaux au départ de toute analyse (Weber, 1981).

Il apparaît nettement que toute lecture positiviste des rapports entre la diplomatie économique et la reconstruction post-crise en Côte d'Ivoire se priverait de lire la « *diplomatie in concreto* » c'est-à-dire par son caractère situé (*situatedness*) ou enchâssé (*embeddedness*) ou encore en lien étroit avec le contexte (*context*) dans lequel il se déploie. De fait, elle occulterait les nouvelles formes d'expression des relations internationales auxquelles la prise en compte de la situation ou du contexte peut avantageusement conduire. Pour combler ces lacunes, la présente étude vise en conséquence à analyser en pratique la diplomatie économique de reconstruction post-crise comme le produit d'une double articulation entre la politique étrangère ivoirienne et la politique internationale de participation à l'œuvre de reconstruction. Pour ce faire, elle postule l'hypothèse d'un double effet selon lequel la diplomatie ivoirienne de reconstruction post-crise sert d'outil de renaissance et de développement de la Côte d'Ivoire en même temps que la participation à l'œuvre de reconstruction masque, en toile de fond, d'énormes enjeux de réaffirmation des intérêts divers des puissances.

Dans la théorie des relations internationales, la diplomatie en tant que concept canonique peut être déconstruite afin qu'y soient décelés les différents éléments qui la sous-tendent au concret. Dans la mesure où les pratiques internationales sont produites par des agents guidés par des « intérêts socialement construits » et « situés dans des structures de pouvoir » spécifiques, les rapports entre la diplomatie et la reconstruction post-crise peuvent être porteurs d'un double effet de la scène internationale se matérialisant par une dynamique de civilisation des mœurs internationales et une dynamique de puissances et d'intérêts. Dans sa première version, la diplomatie est assurément déployée par l'État comme un instrument de sa réintégration dans l'ordre international. Elle devient le moyen par lequel l'État en crise, tantôt considéré comme en rupture de ban avec la communauté internationale, essaye de rebâtir son image à travers une réappropriation des valeurs de la coopération internationale et de la gouvernance globale (Smouts, 1998 : 137). Dans cette posture qui valorise l'amitié et la solidarité, l'œuvre de reconstruction post-crise d'un « État partenaire » est perçue comme un défi mondial (Sandler, 1997), une participation commune à la cogestion d'une sortie de crise par les individus, les institutions publiques et privées (Smouts, 1998 : 150). Dans sa deuxième version, la diplomatie au service de la reconstruction post-crise est analysée dans ses effets retours. Elle permet de relire les relations internationales à l'aune des enjeux du bilatéralisme interétatique. Ici, le réalisme est réactualisé pour analyser la diplomatie sous l'angle des logiques intéressées et des motivations de puissance. Dans cette perspective, la diplomatie de reconstruction sort du cadre de la solidarité et de la responsabilité et rend compte de l'altruisme de la reconstruction comme un élément intéressé. C'est la logique des intérêts qui fondent le partenariat pour la reconstruction : les États ne s'engagent dans les relations de solidarité que dans la mesure où leurs intérêts à s'y engager le commandent (Chouala, 2003 : 54). Dès lors, l'analyse de la manière dont la Côte d'Ivoire s'intègre à nouveau dans le réseau de solidarité internationale en vue de se reconstruire n'exclut nullement la prise en compte des dynamiques de puissance qui accompagnent la reconstruction post-crise. C'est pourquoi la perspective constructiviste à laquelle cette étude a recours nécessiterait de procéder à un va-et-vient heuristique entre, d'une part, la manière dont la Côte d'Ivoire post-crise utilise la diplomatie comme levier de réintégration dans l'environnement international (I) et, d'autre part, la façon dont la coopération internationale pour la reconstruction post-crise masque en pratique un jeu d'intérêts divers des puissances solidaires (II).

I. La diplomatie, stratégie de renaissance internationale ivoirienne

Utiliser la diplomatie en vue de reconstruire le pays après une décennie de conflits armés suppose le redéploiement d'une intense activité internationale de l'État ivoirien. Dans le contexte post-crise, la diplomatie est orientée vers un ensemble d'activités concourant à opérer une mue profonde avec une politique internationale jusque-là tumultueuse et belliqueuse. La conviction est désormais tenace à l'idée que la Côte d'Ivoire devra désormais tourner le dos à une politique étrangère de résistance et de fermeture et restaurer une diplomatie portée par la nouvelle utopie du partenariat¹ considérée comme le cadre de référence de la civilisation des mœurs internationales. Ainsi, la reconstruction post-crise par la diplomatie ivoirienne est envisagée comme un chantier colossal qui ne peut se réaliser que par le biais de son ouverture irrésistible à la civilisation internationale du marché. Renouer avec le développement suppose que la diplomatie ivoirienne s'inscrive dans la vision du « capitalisme mondial », considéré de nos jours comme le « point oméga » de la civilisation universelle des mœurs idéologico-politiques et socio-

¹ L'accord de partenariat ACP-CE signé le 23 juin 2000 à Cotonou indique par exemple dans ses objectifs et principes (chapitre 1) que les « parties concluent le présent accord en vue de promouvoir et d'accélérer le développement économique, culturel et social des États ACP », *Le Courrier*, septembre 2000, édition spéciale, Accord de Cotonou, pp. 6-7.

économiques (Fukuyama, 1992). L'entreprise de reconstruction d'un pays exige une intense campagne de mobilisation de fonds. Elle est plus couramment tournée vers les actions de quête ou de négociation par les dirigeants d'argent liquides dont le capitalisme est identifié comme la dernière solution économique (Minc, 1990).

En clair, la reconstruction post-crise ivoirienne s'est donc opérée sous le couvert d'une stratégie politique et économique qui s'efforce de redéfinir constamment le sens de la capacité de projection internationale de l'État, notamment autour des valeurs néolibérales et capitalistes. Par la coopération et le partenariat au développement international, le dialogue est rétabli entre la Côte d'Ivoire et le « concert des nations civilisées et développées ». En épousant les valeurs du néolibéralisme, la nation éburnéenne s'est offert une insertion bénéfique dans l'économie mondialisée et aura réussi à opérer un « bon qualitatif » en matière de développement. C'est tout le sens de la transnationalisation du développement (B) suscitée autour de la cause de reconstruction ivoirienne lorsque par les discours et pratiques à connotation néolibérale et à posture globale, les acteurs ivoiriens, depuis 2011, ont contribué à réaménager relativement la carte de visite internationale de l'État ivoirien (A).

A. Le réaménagement néolibéral de la diplomatie, facteur de fabrication d'une nouvelle carte de visite internationale de l'État ivoirien

La logique selon laquelle le néolibéralisme et la mondialisation subséquente des pratiques sont devenus des valeurs refuges se traduit dans la plupart des pays du monde par une extraversion des idées qui inspirent la politique étrangère de l'ensemble des États. Cette occidentalisation du monde (Latouche, 1989) qui reconfigure non seulement le système international (Minc, 1993), mais aussi les relations Nord-Sud semblent contraindre les acteurs de la politique internationale à une canalisation de leurs choix. De fait, l'assortiment diplomatique de la Côte d'Ivoire, dans la mesure où il entend s'orienter vers la reconstruction post-crise, doit participer au respect et à l'exhibition de la bonne foi libérale (Sindjoun, 1995 : 333) de l'État ivoirien à souscrire aux valeurs de démocratie et de marché. Pour gommer la mauvaise étiquette de « l'État en conflit armé » ou de « l'État en crise démocratique », la confection de la nouvelle carte de visite internationale implique en amont un véritable travail de relégitimation de la paix à travers la revalorisation des idées de démocratie, de marché et d'éthique. C'est une donnée contingente qui oriente largement les discours des dirigeants ivoiriens promis à la tâche de la reconstruction.

D'abord, la rhétorique de la restauration de la démocratie est convoquée comme une dimension essentielle de la politique internationale de réintégration de la Côte d'Ivoire dans le concert des nations démocratiques. En enfourchant le discours de la repacification démocratique, l'enjeu majeur est d'éviter que la Côte d'Ivoire soit classée dans le *jurassic park* des sociétés politiques contre-modèles en matière de démocratie, d'État de droit et de respect des droits de l'homme. Il justifie le désir de sortir de l'anachronisme et de la monstruosité politiques (Lake, 1994 : 45-55) marqués par l'orchestration récente de la violence orgiaque issue de la situation de conflit armé. La formulation ivoirienne d'une diplomatie légitime promue par la nouvelle élite entend ainsi passer par la fabrique de l'État (Miran-Guyon, 2017 : 11-24). Une sorte de *relooking* de la figure de l'État consistant à lui greffer de nouvelles normes et institutions d'adhésion au standard international des États politiquement modernes. D'où l'usage d'un marketing démocratique et constitutionnel interprété comme le moyen plutôt séduisant d'exhibition de la bonne foi de la Côte d'Ivoire à renouer avec la normalité politique universelle. C'est le sens de l'œuvre de la transformation institutionnelle de l'État amorcée par le régime Ouattara à travers des réformes successives concernant certains objets privilégiés que sont la Constitution, l'Assemblée nationale, les partis politiques, les élections (Zina, Ouégnin, Allouche, Bley, Bouquet, 2017). La réappropriation ivoirienne de la donne démocratique en vue de la renaissance et de la reconnaissance internationales se traduit par un changement constitutionnel et institutionnel. Le premier changement concerne le

reformatage de l'exécutif dont la révision constitutionnelle de 2016 y introduit un bicéphalisme. L'appareil dirigeant qui intègre ainsi une vice-présidence est présenté comme une forme de rationalisation de l'hyperprésidentialisme jusque-là en vigueur ; le second changement concerne l'Assemblée nationale, dotée d'une seconde chambre, avec un Sénat.

Ce toilettage relatif juridico-institutionnel de l'État est envisagé comme une garantie apportée à la communauté internationale dans la mesure où y sont consacrés les principes liés au respect des droits de l'homme et de la démocratie. Cette opération de charme politique s'accompagne également d'un versant économique de revendication du néolibéralisme. La Côte d'Ivoire est présentée comme une destination sûre, dont les réformes économiques sont de nature à susciter la convoitise internationale pour la réalisation des investissements. Ici prend forme la rhétorique de l'émergence, promise à l'horizon 2020, qui devra se réaliser par une politique économique d'ouverture, de mondialisation et de développement. Le modèle d'émergence ivoirienne qui a été dévoilé à la communauté africaine, ainsi que l'a d'ailleurs rappelé le chef de l'État ivoirien : « repose sur la consolidation d'une croissance économique inclusive... et sur le développement d'un secteur privé dynamique qui profite de l'amélioration constante de l'environnement des affaires à travers des réformes engagées »². Pour le régime Ouattara, le développement économique et social devra être le moteur de la pacification du pays³ remplaçant la croissance économique au cœur de la stratégie gouvernementale⁴ d'émergence.

L'émergence apparaît ainsi comme une promesse économique fondée sur la capacité de l'État à prendre appui sur les ressorts du marché mondial en vue de faire émerger un « Ivoirien nouveau » et peut-être aussi faire précipiter un second miracle⁵. Comme au bon vieux temps de Félix Houphouët-Boigny, la macroéconomie est assurément au beau fixe grâce à un travail de marketing économique qui situe la Côte d'Ivoire « aux portes du paradis », selon la Banque mondiale, qui relève qu'avec un rythme annuel moyen de croissance de 8 % depuis 2012, le pays s'impose comme l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique. Tenir ce pari a été le fruit d'une politique volontariste de captation des investissements étrangers, initialement affichée par le régime Ouattara, et marquée par la mise en place dès septembre 2012 du CEPICI (Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire) qui sera l'une des faces visibles de cette embellie dans le cadre des affaires. Entre 2013 et 2018, le travail de réaménagement du climat des affaires aura facilité la création de plus de 57. 000 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 150. 000 personnes, selon des chiffres fournis par cette institution.

La diplomatie consistant à « vendre notre pays à l'extérieur pour que la Côte d'Ivoire soit un pays émergent à l'horizon 2020 »⁶ expressément recommandée par le Président Ouattara lui-même lors de la 3^e Conférence des ambassadeurs s'avère payante. Le pays redevient une destination sûre et une terre attractive pour les Investissements Directs Étrangers (IDE). Les retombées des efforts du gouvernement se font ressentir dès 2013 à travers une captation financière rapide en matière d'investissement. La Côte d'Ivoire enregistre près de 407 millions d'USD en 2013 et plus de 494 millions d'USD en 2015. Le tableau ci-dessous présente les principaux pays investisseurs en 2016.

² Discours du président Alassane Ouattara à l'ouverture le 8 mars 2015 à Abidjan de la Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique sur http://www.gouv.ci/_actualite-article.php?d=6&recordID=5419, consulté le 16 mars 2020.

³ Cf. « Côte d'Ivoire : un pays en reconstruction », in ritmo, du 11 février 2019, <https://www.ritimo.org/Cote-d-Ivoire-un-pays-en-reconstruction>, consulté le 22 février 2020.

⁴ Idem.

⁵ Voir les propos du ministre Ibrahim Baongo Cissé, « Libre opinion. Vers l'éveil d'une conscience nationale ? », 29 août 2017, <http://news.abidjan.net/h/621368.html>, consulté le 21 février 2020.

⁶ Cf. « La Côte d'Ivoire engage une "diplomatie active" pour la reconstruction post-crise du pays », in revue de presse internationale – ONUCI, du 21 décembre 2011, <https://onuci.unmissions.org/revue-de-presse-internationale-du-mercredi-21-decembre-2011>, consulté le 10 février 2020.

Figure 1 : Les principaux investisseurs de l'année 2016

Rang	Pays	Investissements directs (Euro, stock)	Part	Variation (Stock)
1	France	123 millions	12%	- 3 %
2	Nigéria	102 millions	10%	+ 9 %
3	Angleterre	92 millions	9%	+ 8 %
4	Liban	82 millions	8%	+ 4 %
5	Île Maurice	72 millions	7%	+ 6 %
6	Maroc	62 millions	6%	- 14 %
7	Togo	61 millions	6%	+6%

Source : CEPICI, 2016.

Pour l'année 2016 le stock d'IDE est estimé à 7100.55 euros⁷. Avec quelques actifs en moins, pour la France qui demeure le pays qui en possède le plus en Côte d'Ivoire, suivi du Nigéria, de l'Angleterre etc. Le Maroc quant à lui subit l'une des plus grandes baisses d'actifs. La plupart des investissements concernait les travaux d'infrastructures, l'agro-industrie et le secteur du transport.

L'économie ivoirienne affiche une performance globale qui est solide, depuis que l'ancien directeur du FMI pour l'Afrique a pris les commandes du pays. La croissance moyenne du PIB s'affiche à 8%, pour la période située entre 2011 et le 30 juin 2019. Dans le même temps, les finances publiques se sont améliorées, tout autant que la crédibilité auprès des bailleurs de fonds internationaux.

Cette modalité renforcée de réécriture politique et économique de la « nouvelle Côte d'Ivoire » s'analyse dans une certaine mesure comme de précieux gages apportés non seulement à la communauté africaine, mais aussi à la communauté « internationale ». Il découle de la fonction de carte de visite, d'un renouvellement du mode de présentation de soi dont rendent compte les réformes initiées par les dirigeants en place ; par conséquent, l'esthétisation ou la stylisation de la reconnaissance des réaménagements internes, du toilettage du dedans, participe de la quête de la distinction et de la visibilité et relève du dispositif diplomatique interne de séduction (Debray, 1993). Certes on peut douter de l'effectivité voire de l'efficacité du réaménagement interne comme élément de réfection de la carte de visite qui mobilise sur le plan symbolique les ressources du néolibéralisme que sont la démocratie et le marché. Si l'ambition démocratique semble contrariée au départ par une gouvernance fermée du jeu politique et que les fruits de la croissance restent encore inégalement répartis, il faut reconnaître cependant que la force et le succès international de la rhétorique démocratique et économique sont d'autant plus percutants que l'acteur qui les porte demeure lui-même, un pur produit et fin connaisseur des enceintes internationales, un homme du réseau.

Le projet de reconstruction post-crise ivoirienne est en effet conduit par Alassane Ouattara, un « vieux routier » des pratiques internationales de négociations, un homme du sérail, « connu de tous, ami de tous ». Produit des institutions de Bretton Woods, cet ancien fonctionnaire du Fond Monétaire international (FMI) à Washington et de la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Dakar est détenteur d'un riche carnet d'adresses constitué tout au long de son parcours socioprofessionnel. Il s'agit d'un capital symbolique qui crédite le personnage auprès des partenaires et agences internationales en ce sens qu'il est considéré comme une caution morale, digne de confiance et maîtrisant la grammaire des procédures financières internationales. Pour rappel, c'est aussi l'homme des

⁷Cf. Côte d'Ivoire : Les investissements, étude trade solutions BNP Paribas février 2020, <https://www.tradesolutions.bnpparibas.com/fr/implanter/cote-d-ivoire/investissement>, consulté le 25 février 2020.

grandes réformes des années difficiles qui, nommé Premier ministre du Président Félix Houphouët-Boigny en 1990, avait réussi à relever le défi du redressement économique de la Côte d'Ivoire en récession, en faisant aboutir le Plan d'Ajustement Structurel (PAS) ayant placé l'État dans les fourches caudines du FMI et de la Banque mondiale.

La volonté d'agir sur le discours démocratique et économique renouvelé et la mise en valeur du profil professionnel du premier dirigeant du pays constituent des atouts internes majeurs capables de propulser qualitativement l'image internationale de la Côte d'Ivoire post-crise. Elles rendent possible l'émergence d'un environnement stimulant de commercialisation du pays à l'échelle internationale. Le président lui-même n'a-t-il pas prescrit aux diplomates ivoiriens « de vendre notre pays à l'extérieur pour que la Côte d'Ivoire soit un pays émergent à l'horizon 2020 »⁸. La renaissance et le rayonnement de la Côte d'Ivoire durant cette décennie qui s'achève restent largement tributaires de cette politique du dedans qui reconfigure la nouvelle carte de visite de l'État ivoirien, désormais considéré comme un partenaire fréquentable et fiable.

B. Le retour de l'influence ivoirienne sur la scène régionale et internationale

Le travail de relooking interne de l'État peut avoir un extraordinaire effet de séduction au-delà de ses frontières nationales. Dans le contexte de la mondialisation et de l'ouverture à la société internationale, il y a un lien inextricable entre le dehors et le dedans (Sindjoun, 1995) qui rend le champ extérieur irrésistiblement réceptif aux dynamiques internes. La dynamique de réécriture du sombre passé de la Côte d'Ivoire semble ainsi prospérer dans le concert des nations, tant sur le plan régional qu'international. Le pays teste bienveillamment sa capacité de remobilisation des ressources politiques, économiques et financières en réimposant sa carrure et son leadership à la communauté régionale et internationale. La renaissance ivoirienne passe à la fois par un rayonnement politico-stratégique, économique et culturel lorsque le pays tend souvent, au prix de moult tractations, à reprendre le lead dans la conduite des négociations sur certaines questions majeures de l'actualité sous-régionale ou lorsqu'il entend se présenter comme la capitale des manifestations culturelles ou sportives d'envergure internationale.

L'influence diplomatique ivoirienne en signe d'un *come-back* (Padonou, 2014) démarre lorsque le Président Alassane Ouattara est élu, le 17 février 2012, par ses pairs à la tête de la CEDEAO, pour succéder au chef de l'État nigérian Goodluck Jonathan. L'accession du chef de l'État ivoirien à cette position qu'il occupera pendant plus de deux ans – du 17 février 2012 au 28 mars 2014 – est perçue comme un succès diplomatique majeur. Son élection, à l'unanimité, marque la reconnaissance et l'acceptation du régime d'Abidjan au sein de l'espace communautaire, issu d'une grave crise postélectorale, et est aussi illustrative de la reconquête d'une légitimité régionale des dirigeants ivoiriens. Cette dernière est capitalisée à travers le déploiement d'intenses activités diplomatiques. Dans ce sillage, les villes ivoiriennes de Yamoussoukro et d'Abidjan deviennent à tour de rôle la capitale des sommets de la CEDEAO. Après Yamoussoukro, la ville d'Abidjan va accueillir, le 19 janvier 2013, un sommet extraordinaire des chefs d'État de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) auquel avait pris part le Président tchadien Idriss Déby Itno tout comme le chef de la diplomatie française d'alors Laurent Fabius⁹.

⁸ Cf. « La Côte d'Ivoire engage une "diplomatie active" pour la reconstruction post-crise du pays », in revue de presse internationale – ONUCL, du 21 décembre 2011, <https://onuci.unmissions.org/revue-de-presse-internationale-du-mercredi-21-decembre-2011>, consulté le 10 février 2020.

⁹ Cf. <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20130119-mali-cedeao-ouattara-traore-abidjan-sommet-nord-misma>, consulté le 16 mars 2020.

Dans un contexte de reconstruction post-crise et surtout de renouvellement de la visibilité internationale de l'État ivoirien, la réception en terres ivoiriennes d'une grand-messe politique au sujet de la crise sécuritaire malienne remet en scène la nation éburnéenne. Point de départ de la levée d'une coalition internationale sur la situation sécuritaire due à la rébellion touarègue et au terrorisme transnational au Mali, le sommet d'Abidjan passe pour être le moment crucial de l'appel d'urgence lancé par les dirigeants ouest-africains à l'endroit des Nations-Unies en vue de la fourniture d'un appui logistique et financier immédiat et pour le déploiement effectif des troupes de la mission internationale de soutien au Mali (Misma). Cette volonté de préserver le rayonnement diplomatique renaissant de la Côte d'Ivoire au plan régional sera maintenue au sein de l'organisation sous-régionale. Elle s'est traduite par la nomination depuis le 1^{er} mars 2018 de l'Ivoirien Jean-Claude Brou en tant que Président de la Commission de la CEDEAO.

L'histoire de la renaissance diplomatique ivoirienne s'écrit également à une plus grande échelle. En saisissant de la thématique sécuritaire ambiante liée notamment à la résurgence du terrorisme transnational et aux crises militaro-politiques en Afrique subsaharienne, le pays tente en effet de trouver le subtil moyen de renégocier sa place dans le concert des nations. Il adopte pour ce faire une posture de rupture avec la prudence historiquement observée à l'égard des opérations onusiennes de maintien de la paix (Padonou, 2014). La participation à l'effort de paix et de sécurité internationales apparaît ainsi pour le pays comme une opportunité de distinction et de gains diplomatiques. Elle justifie sa réintégration dans les missions onusiennes marquées par la multiplication des contingents militaires et de police dans plusieurs théâtres d'opérations de maintien de la paix des Nations-Unies. Ainsi, les troupes ivoiriennes réintègrent-elles la mission des Nations-Unies au Darfour (MINUAD) entre 2012 et 2014, la Mission de l'Organisation des Nations-Unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) entre 2012 et 2015, la Mission des Nations-Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) depuis 2013 et la mission des Nations-Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) depuis 2016.

Ensuite, la culture et le sport complètent le tableau de l'embellie par la diplomatie culturelle en ce qu'ils constituent un ensemble d'activités que l'État ivoirien consacre désormais au service de sa renaissance régionale et internationale. Pierre Milza avait donné une définition de ce que l'on pouvait entendre par la diplomatie culturelle comme étant « la diffusion et la consommation des objets symboliques créés par une société (et qui) constitue en premier lieu un agent ou un facteur des relations internationales dans la mesure où elle façonne les mentalités et oriente le sentiment public » (Milza, 1980 : 366). La diplomatie culturelle fait brouiller les lignes politiques officielles en faisant entrer en jeu d'autres acteurs tels que les artistes, les entrepreneurs culturels et autres manutentionnaires de l'industrie musicale. Dans le Plan national de développement, un point d'honneur est mis sur ces deux secteurs qui doivent encourager le tourisme, mais aussi renflouer les caisses de l'État. Capitale des rencontres culturelles de facture internationale, Abidjan est devenue la ville qui accueille une série de manifestations culturelles dont le Festival des musiques urbaines d'Abidjan (FEMUA) ou le MASA. En dehors des scènes musicale et artisanale utilisées comme des espaces de diffusion de la nouvelle Côte d'Ivoire, le sport ivoirien s'internationalise et devient un enjeu de la diplomatie sportive d'influence (Frank, 2012). La compétition, les performances et le fair-play se prêtent au jeu du spectacle africain et international. Le sacre des éléphants comme champions d'Afrique face aux *Blacks Stars* du Ghana à l'issue de la 30^e coupe d'Afrique des Nations est illustrative cet élan de retour dans le concert des grandes nations sportives.

II. La renaissance ivoirienne à l'épreuve de la coopération internationale

La dynamique de coopération internationale qui accompagne la renaissance ivoirienne n'est pas toujours exclusivement désintéressée. La participation des États du monde à la reconstruction post-crise ivoirienne illustre une transformation considérable de la diplomatie mondiale. Dans la perspective de Bourdieu, la participation à la reconstruction post-crise est un champ politico-stratégique c'est-à-dire un espace sociopolitique aux positions et ressources inégales se battent pour l'amélioration de leur position respective, pour la modification ou conservation des rapports de force au sein du champ (Bourdieu, Wacquant, 1992). La communauté des États prenant part à la solidarité envers la Côte d'Ivoire constitue un espace géopolitique dont les logiques d'intérêt complémentaires et concurrentielles transcendent celles du partenariat natif. Ainsi la renaissance ivoirienne se joue-t-elle de l'effectivité politique de certains principes organisationnels de la vie de l'État comme celui de la souveraineté, de l'égalité et de la non-ingérence qui ont servi de socle à l'ordre international westphalien et tout aussi consacré par l'ordre international africain hérité d'Addis-Abeba en 1963 (Stremlau, 1999). Structurée par des intérêts multiples, la coopération internationale pour la reconstruction ivoirienne est replacée dans le jeu de la puissance et/ou d'influence mondiale et apparaît ainsi comme un champ de repositionnement international des États. Elle est tributaire des enjeux de repositionnement autant des partenaires classiques (A) que de l'assaut marqué des puissances régionales du marché ivoirien de reconstruction (B).

A. La reconstruction ivoirienne au prisme des enjeux de repositionnement des partenaires classiques

Les enjeux, c'est-à-dire les produits qui font l'objet de la compétition entre acteurs dans le jeu de la reconstruction post-crise sont pour partie idéologiques et symboliques. La coopération internationale en la matière est autant que possible porteuse de la vision du monde et de la charge symbolique de l'État-partenaire. Dans l'ordre international post-bipolaire marqué par le décentrement des enjeux, les espaces d'influence et d'affirmation de la puissance sortent du stratégique et de l'idéologique pour se déplacer vers le marchand, le culturel ou le sportif. La puissance n'est plus nécessairement appréciée que par le seul registre du *hard* (Huntington, 1996), mais aussi par celui du *soft* (Nye, 1992). Les acteurs-bénéficiaires de la coopération internationale sont dès lors réceptifs au symbole et à l'idéologie véhiculés par des acteurs-donateurs. En tant qu'investissement de courte ou de longue durée, la coopération internationale pour la reconstruction en Côte d'Ivoire met en jeu une concurrence feutrée entre des partenaires bilatéraux classiques et régionaux qui rivalisent d'ardeur pour asseoir quelque présence et un certain leadership sur la scène partenariale ivoirienne.

À l'heure de la reconstruction, des puissances classiques comme la France et les États-Unis d'Amérique se bousculent dans le champ politico-stratégique de la Côte d'Ivoire et y figurent en première ligne tandis que d'autres puissances émergentes comme la Chine, le Brésil et l'Inde disputent d'avec elles des terrains prétendument conquis d'avance. À travers les relations bilatérales que ces États entretiennent avec la Côte d'Ivoire se joue un nombre incalculable de jeux d'influence et de patronages politiques qui s'accompagne d'une reprise en main insidieuse des parts d'intérêts dans des domaines d'intervention diversifiés.

C'est en se fondant sur l'histoire, la participation de la France à la reconstruction post-crise ivoirienne va intégrer le registre du naturel d'autant que l'ex-puissance coloniale reste attachée à la logique du pré-carré franco-français. Les sommets franco-africains auxquels participe la Côte d'Ivoire restent un cadre important du « marketing partenarial » de la France et de pérennisation de son hégémonie dans ses « domaines réservés ». Mais le renouvellement constant de la coopération telle que proposée à la Côte

d'Ivoire tout comme à bon nombre de pays d'Afrique francophone par la France s'inscrit toujours dans une logique paternaliste dans laquelle la France va à la conquête du marché ivoirien.

Les entreprises françaises gardent de fortes positions sur l'échiquier commercial post-crise et maintiennent l'emprise de certains grands groupes français sur des domaines et secteurs clés de l'économie ivoirienne. Franck Bernage, Directeur de Solea, une PME spécialisée en ingénierie industrielle, déclarait qu'« il y a 15 ans, lorsqu'il y avait un appel d'offres, les Français voulaient tout rafler », raconte-t-il. « Aujourd'hui, on prend notre part ». Le chantier du second terminal du port d'Abidjan est certes piloté et financé par la Chine, mais la gestion « des nouvelles infrastructures portuaires se fait dans un contexte de partenariat public-privé sous forme de concession. La Chine construit les infrastructures, mais la gestion devrait être assurée par un consortium formé par deux groupes français, Bolloré Africa Logistics et Bouygues Travaux publics et d'APM Terminals, filiale du groupe danois Maersk »¹⁰. Outre leurs monopoles dans certains secteurs-clés, la pénétration du marché ivoirien par des entreprises françaises n'est pas négligeable et est estimée à 30 % du PIB ivoirien¹¹. Surtout dans un contexte où la priorité est à l'accélération de la reconstruction et la relance économique. Enfin, la France s'illustre également comme le partenaire traditionnel qui doit astucieusement récolter les bénéfices des contrats de désendettement et développement (C2D) franco-ivoiriens, pour un total de 2,9 milliards € sur une quinzaine d'années. Malgré les engagements internationaux en matière de désendettement, ce mécanisme C2D, spécificité française, consiste à diriger les remboursements de dette vers des projets avalisés par l'Agence Française de Développement.

La France partenaire à la reconstruction rafle aussi le marché du béton en échange d'une main-d'œuvre concédée à la Chine (un tiers de la main-d'œuvre sur le projet du 4^e pont est chinoise) et des recettes pour leurs entreprises multinationales. Le cas de Bouygues-Construction est patent, actionnaire majeur de SOCOPRIM, société « titulaire du contrat pour la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance »¹² sur 30 ans du troisième pont. Ainsi, Bouygues récoltera pendant 30 ans 49%¹³ des dividendes liés à l'exploitation de l'ouvrage tandis que l'État ivoirien s'en tire avec 30%¹⁴ « en dépit du fait qu'il est le principal financier du projet hors secteur bancaire »¹⁵.

Enfin sur le plan stratégique, le contrôle assuré par l'ex-métropole restera davantage la ligne de conduite dans l'après-crise comme l'avait laissé entendre le président Sarkozy lui-même en visite en Côte d'Ivoire pour célébrer l'investiture d'Alassane Ouattara le 21 mai 2011 : « Nous garderons toujours une présence militaire en Côte d'Ivoire »¹⁶. Cette politique est poursuivie pendant la présidence de François Hollande dont le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, y est allé officialiser le 10 mai 2014 la transformation de la force Licorne en Forces Françaises en Côte d'Ivoire en vue de constituer une base opérationnelle avancée.

¹⁰Cf. « Côte d'Ivoire : au port d'Abidjan, les Chinois voient grand », in le Monde, du 02 Avril 2019, [¹¹ Cf. « Les entreprises françaises déterminées à faire face à la concurrence chinoise et américaine en Côte d'Ivoire \(MEDEF\) », in Abidjan.net, du 30 juin 2018, <https://news.abidjan.net/h/640505.html>, consulté le 19 février 2020.](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/04/02/cote-d-ivoire-au-port-d-abidjan-les-chinois-voient-grand_5444573_3212.html#:~:text=C%C3%B4te%20d'Ivoire%20%3A%20au%20port%20d'Abidjan%2C%20les,rivaliser%20avec%20Tanger%20et%20Durban,consulté le 20 février 2020.</p>
</div>
<div data-bbox=)

¹² Cf. <http://www.initiative-ppp-afrique.com/Afrique-zone-franc/Pays-de-la-zone-franc/Cote-d-Ivoire/Pont-a-peage-Henri-Konan-Bedie>, consulté le 26 février 2020.

¹³ Théophile Kouamouo, « Côte d'Ivoire : Les frères Bouygues et leurs rentes indécentes en Côte d'Ivoire », in Ivoirebusiness.net, du 14 juin 2016, <https://www.ivoirebusiness.net/articles/c%C3%B4te-divoire-les-fr%C3%A8res-bouygues-et-leurs-rentes-ind%C3%A9centes-en-c%C3%B4te-divoire>, consulté le 21 février 2020.

¹⁴ Ibidem

¹⁵ Ibidem

¹⁶ Cf. <https://survie.org/pays/cote-d-ivoire/article/point-de-situation-sur-les-4747>, consulté le 21 février 2020.

Dans la même logique de quête du prestige à la française et affirmant leur influence en Afrique pour endiguer la présence chinoise, les États-Unis d'Amérique sous l'administration Trump ont opté pour la Côte d'Ivoire comme « la porte d'entrée et de facilitation dans la sous-région ouest-africaine ». L'administration américaine percevant la Côte d'Ivoire l'un des pays ouest-africains à fort taux de croissance où pourrait prospérer ses investissements en dehors de leurs pré-carré anglophone, saisit également le processus de reconstruction post-crise comme une opportunité pour se repositionner et conforter leur image de première puissance mondiale à travers les programmes de diffusion de la culture américaine.

Le repositionnement américain en Côte d'Ivoire reste d'ailleurs en conformité avec la vision d'une « Amérique providentielle » qui fait de l'Afrique un continent-partenaire. Dans la continuité des systèmes de préférences douanières de Washington mis en œuvre en mai 2000 avec l'AGOA (loi sur les opportunités économiques et la croissance en Afrique) destinée à ouvrir le marché américain aux pays africains, une politique d'assouplissement et de facilitation du marché américain est poursuivie également avec la Côte d'Ivoire. Selon les stratégies du département d'État, l'AGOA est une stratégie féconde en vue de la promotion des libertés politiques, de la démocratie, de la bonne gouvernance et de la paix en Afrique. Le renouvellement de l'AGOA et le maintien de la Côte d'Ivoire comme pays bénéficiaire ainsi que l'organisation à Abidjan en août 2019 du 18^e forum de *l'American Growth and Opportunity Act (AGOA)* est un moyen de diffusion mondiale de la culture politique américaine ; il est un instrument d'affirmation du leadership hégémonique des États-Unis. Ensuite, dans la même logique que l'AGOA, les USA renforcent leur influence économique et commerciale en Côte d'Ivoire via le MCC (Millennium Challenge Corporate) en signant en novembre 2017 avec le gouvernement ivoirien un accord d'un montant total de 524,74 millions USD pour deux projets (le projet Employabilité et Productivité (155 millions USD), le projet Abidjan Transport (292 millions USD). Le *Millennium Challenge Account Côte d'Ivoire (MCA-Côte d'Ivoire)*, créé par l'ordonnance n°2017-820 du 14 décembre 2017, est l'entité responsable de la mise en œuvre du Compact au nom du Gouvernement ivoirien, et qui agit comme organisme indépendant de gestion de la mise en œuvre du Programme Compact Côte d'Ivoire, fonds dont l'objectif est de générer une croissance économique inclusive et de réduire la pauvreté à travers des investissements dans les projets présentés ci-dessus.

Enfin, au travers de nombreuses visites qui se soldent par la signature d'accords de partenariats dans plusieurs domaines (santé, eau, digitale...), les États-Unis d'Amérique poursuivent une diplomatie de visibilité et de l'image dans le processus de reconstruction post-crise ivoirienne. Entre autres investissements qui rappelle la présence américaine sur le sol ivoirien, nous avons « la subvention de près de 1 million de dollars à la Société des Énergies Nouvelles (SODEN), la subvention d'un million de dollars pour le projet Smart Grid CI-Énergies ... et la subvention de l'étude de faisabilité du projet de Kokumbo Kokumbo Ernergy SA, d'une valeur de 1 million de dollars »¹⁷.

La Chine, puissance émergente, s'est également signalée aux portes de la Côte d'Ivoire post-crise en annonçant une offre de coopération gagnant-gagnant avec le pays. Il s'agit d'une ancienne-nouvelle quête de repositionnement nouée dans le contexte de la crise post-électorale de 2010. D'abord, elle est connue comme un grand-soutien du régime du Président Laurent Gbagbo depuis le déclenchement de la rébellion armée en 2002 et comme l'une des puissances ayant pris fait et cause pour la victoire électorale de ce dernier en 2010. Après la crise, la Chine voit désormais la Côte d'Ivoire comme un partenaire incontournable. La reconstruction post-crise ivoirienne apparaît ainsi comme une véritable opportunité pour la Chine qui va y placer ses pions économiques et s'installer dans le paysage économique ivoirien.

¹⁷ Cf. « Visite d'État en Chine, la première d'un président ivoirien », in *Côte d'Ivoire diplomatie*, n°002, octobre-décembre 2018, pp.18-19.

La reconstruction post-crise depuis 2011 a été une opportunité de renforcement de la présence chinoise sur le marché ivoirien. Elle qui s'était déjà érigée en farouche rivale de la France sous la présidence Gbagbo, devient aujourd'hui l'une des plus grandes menaces pour les intérêts tricolores. Très agressive dans sa pénétration du marché ivoirien post-crise, elle a relancé les échanges avec le pays en s'octroyant de juteux contrats de construction infrastructures d'envergure telles que les ponts et les grandes chaussées.

Dans le domaine des produits manufacturés, la production chinoise envahit le marché ivoirien tandis que les entreprises françaises s'efforcent de maintenir leur place de plus en plus congrue sur le marché ivoirien. Les consommateurs ivoiriens deviennent friands des "made in China", des produits bon marché utilisés dans tous les domaines de la vie et touchant plusieurs secteurs, comme celui des machines, des appareils électriques ou électroniques ou encore celui de la pharmacie. Dès 2016, cette rude concurrence commerciale a eu pour conséquence directe la relégation de la France au troisième rang des partenaires commerciaux tandis que la Chine grimpe rapidement et occupe pour trois années successives la première place avec 913,74 milliards d'importations en 2018 contre 629,47¹⁸ pour la France.

B. Les puissances régionales à l'assaut du marché ivoirien de la reconstruction : l'exemple marocain

Plusieurs États du continent africain partent également à la conquête du marché ivoirien de reconstruction post-crise. Le Maroc a dévoilé très tôt son intérêt croissant du marché ivoirien dans plusieurs domaines. Traduction en actes d'une nouvelle vision et d'une nouvelle dynamique de repositionnement géopolitique du Maroc, impulsée au plus haut niveau de l'État chérifien, c'est le souverain marocain lui-même qui jette les bases de cette diplomatie pragmatique. Il souhaite que le Royaume se détourne de l'Europe pour faire de l'Afrique - en particulier l'Afrique subsaharienne - « son nouveau terrain d'expansion économique et d'Abidjan sa porte d'entrée vers l'Afrique de l'Ouest »¹⁹. Pour parvenir à ses fins, sa Majesté procède par de multiples visites dans la sous-région, afin de renforcer les liens économiques et politiques avec ses pairs africains. Très tôt les entreprises marocaines, qui ne restent pas indifférentes aux ambitions de sa Majesté, emboîtent le pas de celui-ci. Un chef d'entreprise marocain s'exprime sur ce fait : « c'est l'impulsion très forte du roi qui nous a incités à considérer l'Afrique. On ne l'aurait pas fait sans cela »²⁰.

Les entreprises marocaines s'intègrent donc à la vision du Roi Mohamed VI et s'associent à ces déplacements. À titre d'exemple, lors du Forum maroco-ivoirien à l'occasion de la tournée royale - 101 opérateurs économiques marocains et 450 personnalités ivoiriennes étaient réunis pendant deux jours à Abidjan²¹ présidé par S. A. R. Mohamed VI, près d'une vingtaine d'accords ont été signés pour renforcer la coopération économique entre les deux pays, et faciliter l'implantation des entreprises marocaines. La présence de grandes entreprises marocaines reflète l'importance stratégique que représente cette Côte d'Ivoire en chantier pour le Maroc qui ambitionne d'étendre ses activités en Afrique subsaharienne. Pour

¹⁸Ange Ponou, « Côte d'Ivoire : La France reléguée au troisième rang des partenaires commerciaux », in Sikafinance, du 09 juillet 2019, [¹⁹Cf. « Le Maroc attiré par la croissance ivoirienne », *Le Monde arabe*, du 29 juin 2018, <https://lemonde-arabe.fr/29/06/2018/cote-divoire-maroc-croissance/>, consulté le 22 mars 2020.](https://www.sikafinance.com/marches/cote-divoire-la-france-relegee-au-troisieme-rang-des-partenaires-commerciaux_18006#:~:text=Les%20importations%20de%20la%20C%3%B4te,au%203%C3%A8me%20rang%20(au, consulté le 22 mars 2020.</p>
</div>
<div data-bbox=)

²⁰Charlotte Bozonnet, « Le Maroc à la conquête de la Côte d'Ivoire », *Le Monde*, du 31 mai 2018, https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/05/31/le-maroc-a-la-conquete-de-la-cote-d-ivoire_5307596_3234.html, consulté le 20 mars 2020.

²¹Ouattara Ouakaltio, « Côte d'Ivoire-Maroc : 26 accords de coopération et conventions de partenariat signés », in Fratmat.info, du 26 février 2014, <https://www.fratmat.info/article/63728/%C3%89conomie/cote-divoire-maroc-26-accords-de-cooperation-et-conventions-de-partenariat-signes>, consulté le 20 mars 2020.

les champions nationaux marocains, investir en Côte d'Ivoire à l'heure de la reconstruction du pays équivaldrait à investir dans l'occupation d'une "place forte" de l'échiquier africain dans cette ruée vers des puissances multiples vers l'Afrique. L'offensive économique marocaine qui ne reste pas indifférente aux appels de la Côte d'Ivoire est spectaculaire. Dès 2014 le Maroc multiplie les investissements et l'envergure du Royaume chérifien dans le pays connaît une profonde mutation. Il est en 2018 considéré comme « le premier investisseur étranger en Côte d'Ivoire (...). Avec l'équivalent de 313 millions d'euros mobilisés en cinq ans, soit 22% des investissements étrangers »²². Il devance de ce fait la France – pays occupant traditionnel de ce rang.

Le récent ballet diplomatique du Roi Mohamed VI met en exergue les ambitions du Maroc de s'inscrire dans le jeu d'influence auquel prennent part plusieurs puissances en Côte d'Ivoire. La rivalité transparait même à travers les discours des acteurs, qui tendent à décocher des flèches voire remettre en cause l'engagement des uns et des autres envers la Côte d'Ivoire - prétextant être mue par la solidarité internationale. Le Maroc se positionne comme le dénonciateur des intentions néocolonialistes de certaines grandes puissances – dont certaines sont des anciennes puissances coloniales. En clair, le Royaume Chérifien fustige et remet en cause tout particulièrement le paradigme de coopération entre la Côte d'Ivoire et la France – reposant essentiellement sur l'aide au développement français et des institutions qui subissent son influence (FMI, l'Union européenne, BAD) - dans cette phase de reconstruction que traverse le pays. Selon Rabat, le soutien de la France contribuerait, en réalité, à pérenniser avec la Côte d'Ivoire un rapport de subordination. Souvent, les prises de paroles d'autorités marocaines au sujet du marché de la reconstruction post-crise ivoirienne ont souvent tendance à faire la satire de la France et constituent un moyen pour différencier l'approche marocaine de pénétration du marché des autres. C'est par exemple le cas lorsque l'ambassadeur marocain à Abidjan, Abdelmalek Kettani, disait « nous ne sommes pas là en tant que conquérants (...) ce n'est pas *"Take the money and run"*. On apporte de l'investissement, on crée des emplois, on paie des impôts, on participe au développement de la Côte d'Ivoire »²³. Une telle déclaration, lève un coin de voile sur les différends qui opposent Paris et Rabat et illustre le changement de paradigme projeté par le Royaume chérifien en matière de coopération et qui prend position pour « les nouvelles formes de diplomatie à l'intérieur des pays du Sud, bâties sur la recherche mutuelle d'intérêts économiques, le sentiment d'appartenance à un même bloc géopolitique solidarité entre nations du Sud »²⁴.

Conclusion

Cette étude a analysé la dynamique de reconstruction post-crise en Côte d'Ivoire, notamment propulsée par une diplomatie économique mise en œuvre depuis 2011. À travers un mouvement de redéploiement diplomatique intense marqué par la réécriture de la carte de visite internationale de l'État ivoirien sorti de la guerre et de la crise postélectorale, les acteurs partent à la conquête de multiples partenariats internationaux. La diplomatie économique aura été non seulement un instrument de réintégration de la Côte d'Ivoire dans l'espace communautaire sous-régional et régional, mais aussi dans celui de la mondialisation économique. En moins d'une décennie, le pays a suscité auprès des pays donateurs et partenaires divers une coalition de cause autour de la reconstruction post-crise et du développement. Mais, la cascade des puissances diverses autour de la reconstruction ivoirienne n'est pas fondée que sur des principes d'humanisme portés par le dispositif néolibéral des partenaires extérieurs. Elle masque également divers enjeux d'intérêts dans la mise en œuvre de la coopération internationale pour la

²²Cf. « Le Maroc attiré par la croissance ivoirienne », in *Le Monde Arabe*, du 29 juin 2018, <https://lemonde-arabe.fr/29/06/2018/cote-divoire-maroc-croissance/>, consulté le 22 mars 2020.

²³Cf. « Le Maroc attiré par la croissance ivoirienne », in *Le Monde arabe*, du 29 juin 2018, <https://lemonde-arabe.fr/29/06/2018/cote-divoire-maroc-croissance/>, consulté le 22 mars 2020.

²⁴ Cf. <http://www.interglobeconseils.org/blog/le-maroc-nouveau-grand-d-afrique>, consulté le 5 juin 2020.

reconstruction. L'analyse du cas ivoirien de reconstruction illustre le double visage de la coopération pour la reconstruction qui oscille entre enjeux de civilisation internationale de l'État sorti de la crise auxquels s'opposent ceux de jeux d'intérêts des puissances partenaires à la reconstruction.

Bibliographie

- Bozonnet Charlotte**, « Le Maroc à la conquête de la Côte d'Ivoire », in *Le Monde*, du 31 mai 2018, https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/05/31/le-maroc-a-la-conquete-de-la-cote-d-ivoire_5307596_3234.html, consulté le 20 mars 2020.
- Chouala Yves Alexandre**, « L'Afrique dans le nouveau partenariat international : enjeux de civilisation et de puissance », in *Études internationales*, Volume 34, n°1, mars 2003, pp.53-78.
- Cogneau, Czajka, Houngbedji, « Le retour de l'éléphant triomphant ? Croissance et inégalités de revenu en Côte d'Ivoire (1988-2015) » in *Afrique Contemporaine*, n°263-264, 2017, pp. 221-2025.
- Cogneau, Houngbedji, Mesplé-Somps, « The fall of the elephant. Two decades of poverty increase in Côte d'Ivoire (1988-2008) », in C.Arndt, A. McKay, F.Trap (dir), *Growth and Poverty in Sub-Saharan Africa*, Oxford, Oxford University Press, pp. 318-342.
- Fukuyama Francis, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992.
- Kouamou Théophile, « Côte d'Ivoire : Les frères Bouygues et leurs rentes indécentes en Côte d'Ivoire », in *Ivoirebusiness.net*, du 14 juin 2016, <https://www.ivoirebusiness.net/articles/c%C3%B4te-divoire-les-fr%C3%A8res-bouygues-et-leurs-rentes-ind%C3%A9centes-en-c%C3%B4te-divoire>, consulté le 21 février 2020.
- Lake Anthony, «Confronting Backlash States», *Foreign Affairs*, vol. 73, n° 2, mars-avril, 1994, pp. 45-55
- Latouche Serge, *L'occidentalisation du monde*, Paris, La Découverte, 1989.
- Sindjoun Luc, « Les nouvelles constitutions africaines et la politique internationale : contribution à une économie internationale des biens politico-constitutionnels », in *études internationales*, vol. 26, n° 2, 1995, pp. 329-345.
- Miran-Guyon Marie, « Côte d'Ivoire, le retour de l'éléphant ? : Introduction thématique » in *Afrique Contemporaine*, n°263-264, 2017, pp.11-24.
- Ouattara Ouakaltio, « Côte d'Ivoire-Maroc : 26 accords de coopération et conventions de partenariat signés », in *Fratmat.info*, du 26 Février 2014, <https://www.fratmat.info/article/63728/%C3%89conomie/cote-divoire-maroc-26-accords-de-cooperation-et-conventions-de-partenariat-signes>, consulté le 20 mars 2020.
- Ponou Ange, « Côte d'Ivoire : La France reléguée au troisième rang des partenaires commerciaux », in *Sikafinance*, du 09 Juillet 2019, [https://www.sikafinance.com/marches/cote-divoire-la-france-releguee-au-troisieme-rang-des-partenaires-commerciaux_18006#:~:text=Les%20importations%20de%20la%20C%C3%B4te,au%203%C3%A8me%20rang%20\(au](https://www.sikafinance.com/marches/cote-divoire-la-france-releguee-au-troisieme-rang-des-partenaires-commerciaux_18006#:~:text=Les%20importations%20de%20la%20C%C3%B4te,au%203%C3%A8me%20rang%20(au), consulté le 22 mars 2020.
- Smouts, Marie-Claude (dir), *les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1998.
- Tshiyembe Mwayila, *Le droit de la sécurité internationale*, Paris, L'Harmattan, « Géopolitique mondiale », avril 2010.
- Sandler T., *Global Challenges. An Approach to Environmental, Political, and Economical Problems*, Oxford, Oxford University Press, 1997.
- Minc Alain, *L'argent fou*, Paris, Grasset, 1990.
- Zina Ousmane, « Bouaké, la re-belle ? », *Afrique contemporaine*, n° 263-264, 2017, pp. 263-264.